



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

**DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DES  
RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS  
Service des ressources humaines et de la formation**

**ARRETE FIXANT LA LISTE NOMINATIVE DES CANDIDATS ADMIS AUX  
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT  
ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE DE L'INTERIEUR ET DE  
L'OUTRE-MER POUR LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE  
SESSION 2018**

Le Préfet  
de la région Bourgogne-Franche-Comté  
Préfet de la Côte-d'Or  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**VU** la loi n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscription à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

**VU** la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

**VU** la loi n°2005-8436 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique ;

**VU** le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;

**VU** le décret n°2003-532 du 18 juin 2003 relatif à l'établissement et à l'utilisation des listes complémentaires d'admission aux concours d'accès aux corps de la fonction publique de l'État ;

**VU** le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

**VU** le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'État ;

**VU** le décret N°2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

**VU** le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, nommés dans un corps de fonctionnaires de l'Etat ou de ses établissements publics ;

**VU** le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

**VU** l'arrêté interministériel du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1ère classe des administrations de l'État ;

**VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture des concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

**VU** l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

**VU** l'arrêté ministériel du 23 mars 2018 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2018 au recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 13 mars 2018 portant ouverture, pour la région Bourgogne Franche-Comté, des concours interne et externe pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 9 mai 2018 portant nomination des membres du jury, examinateurs et correcteurs des concours interne et externe d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 fixant la liste des candidats admissibles des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'Outre-mer pour la région Bourgogne Franche Comté – session 2018 ;

**VU** la convention de délégation de gestion en date du 28 février 2018 portant expérimentation d'une mutualisation zonale de l'organisation des recrutements des personnels de catégorie C de la filière administrative pour l'année 2018 ;

**VU** le procès-verbal de la réunion du jury en date du 28 juin 2018 ;

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la préfecture de la Côte-d'Or ;

## A R R E T E

**Article 1 :** Après délibération en date du 28 juin 2018, le jury a fixé les listes des candidats admis sur liste principale et sur liste complémentaire des concours externe et interne, ouverts au titre de l'année 2018, pour le recrutement d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer.

Les listes des candidats admis sont annexées au présent arrêté.

**Article 2 :** Les candidats sont admis sous réserve de satisfaire à toutes les conditions requises pour pouvoir être recrutés en qualité d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer. Ces conditions pourront être vérifiées jusqu'à la date de nomination du lauréat.

**Article 3 :** Le Secrétaire Général de la préfecture de la Côte-d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à DIJON , le 3 juillet 2018

Le Préfet,  
pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

*signé*

Christophe MAROT

## ANNEXE 1

### **CONCOURS EXTERNE : Liste des 12 candidats admis sur liste principale**

Civilité	Nom patronymique	Nom Marital	Prénom	Rang de classement
Madame	OZDEMIR		Mélissa	n°1
Madame	HASSANI		Sahar	n°2
Madame	MIRGAINE	GROSSEL	Séverine	n°3
Monsieur	PROLHAC		Yann	n°4
Madame	HANNOUCH		Nadia	n°5
Madame	MONJARDET		Jackie	n°6
Madame	SUEUR		Angélique	n°7
Madame	GRUJARD		Séverine	n°8
Monsieur	DEBOUCHE		Pascal	n°9
Madame	DAMPEYROUX		Isa	n°10
Madame	CISZAK	GALIMARD	Ludivine	n°11
Madame	CHARALAMBIDIS		Marina	n°12

## ANNEXE 2

### CONCOURS EXTERNE : Liste des 17 candidats admis sur liste complémentaire

Civilité	Nom patronymique	Nom Marital	Prénom	Rang de classement
Madame	PEGUET-LAVOCAT		Alexandra	n°1
Madame	CAILLOT		Florine	n°2
Madame	GAUDINET		Aurélie	n°3
Madame	GRANDCHAMP		Sabrina	n°4
Madame	ROSSIGNOL		Emilie	n°5
Monsieur	ALVES		Carlos	n°6
Monsieur	DUFOURT		Thibault	n°7
Madame	GAULIARD		Vanessa	n°8
Madame	TANOUT	QERCHI	Btislam	n°9
Madame	CUGNON DE SEVRICOURT		Edwige	n°10
Monsieur	KODIBAYE		Patrick	n°11
Madame	CLEMENT	SLOWENSKY	Séverine	n°12
Madame	SCHIERON		Perrine	n°13
Madame	GIBASSIER		Laura	n°14
Madame	ROSTAL		Eloïse	n°15
Madame	CHICOIX		Laura	n°16
Madame	ROY		Cindel	n°17

## ANNEXE 3

### **CONCOURS INTERNE : Liste 4 des candidats admis sur liste principale**

Civilité	Nom patronymique	Nom Marital	Prénom	Rang de classement
Madame	PETIT		Laura	n°1
Madame	PERREY	BOLARD	Delphine	n°2
Madame	SIVIGNON		Céline	n°3
Monsieur	CUENOT		Emmanuel	n°4

### **CONCOURS INTERNE : Liste des 11 des candidats admis sur liste complémentaire**

Civilité	Nom patronymique	Nom Marital	Prénom	Rang de classement
Madame	COUTURIER		Valentine	n°1
Madame	EL HORE	CHEVANNE	Zahra	n°2
Monsieur	GIROD		Nicolas	n°3
Madame	DUCOUDRAY		Céline	n°4
Madame	THERY		Julie	n°5
Madame	BONZOM	MEUNIER	Barbara	n°6
Monsieur	DESMOULINS		Arnaud	n°7
Madame	BOULEY		Nathalie	n°8
Madame	GATINEAU	ECKMANN	Sandra	n°9
Madame	MANIERE	MITAINE	Priscilla	n°10
Madame	DOMINGO	CORNICHE	Lawrence	n°11